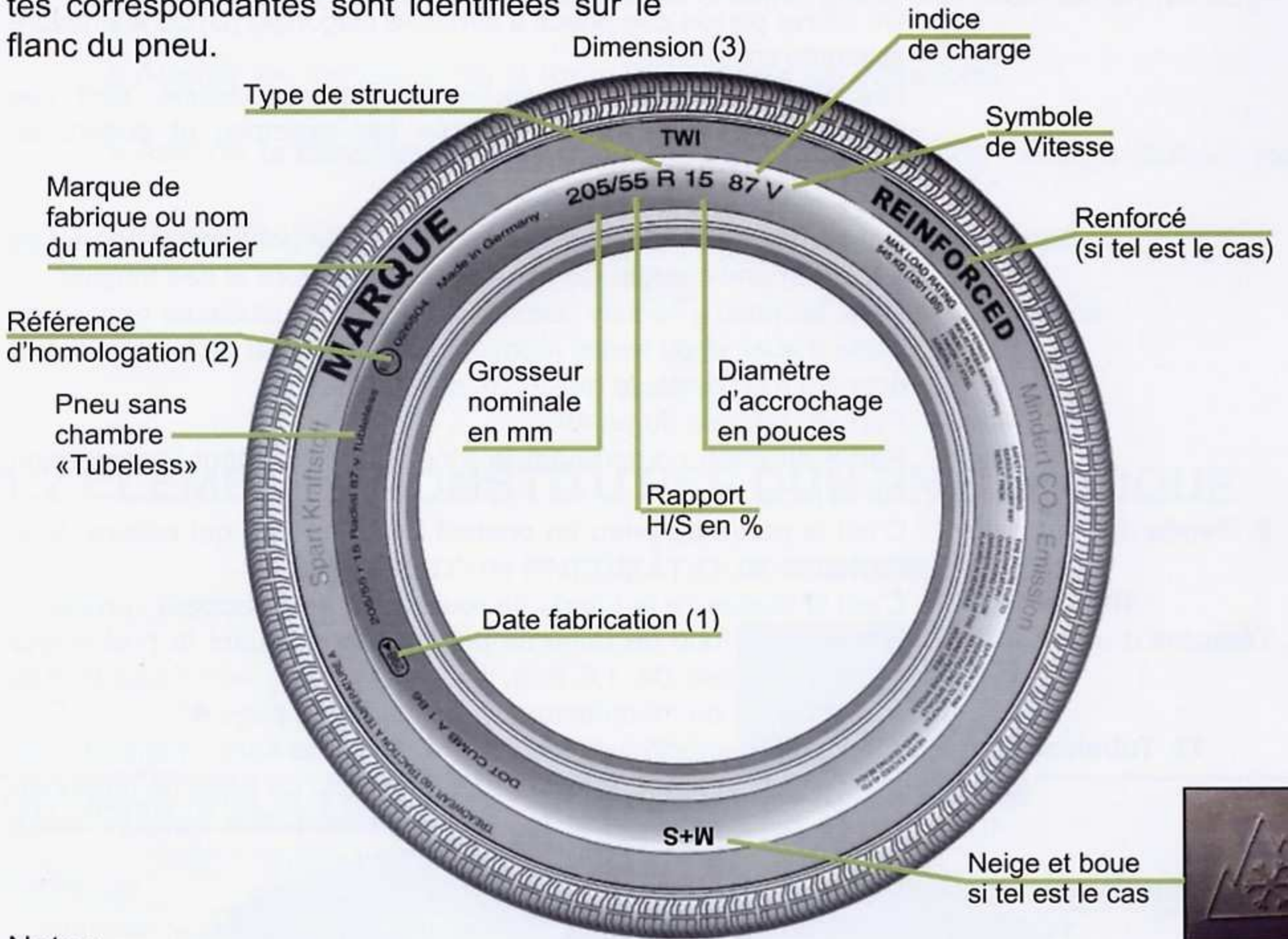


# 1.4 IDENTIFICATION DES PNEUMATIQUES

Les dimensions d'un pneumatique sont étudiées et définies par des normes pour répondre à un certain nombre de données imposées par le constructeur du véhicule.

Chaque dimension de pneu et ses spécificités correspondantes sont identifiées sur le flanc du pneu.

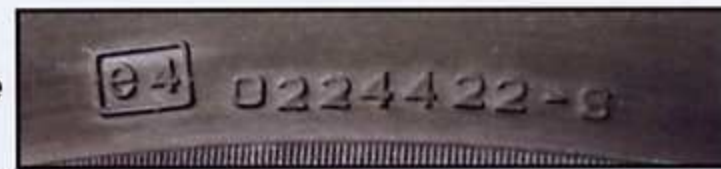
Voir ci-dessous schéma reproduisant les marquages légaux d'identification devant figurer sur le pneu et exigés par le code de la route et ses arrêtés et décrets d'application



Nota :

1) A compter du 1/1 /2000, 4 chiffres ex 0500 5<sup>ème</sup> semaine 2000  
Pour les années 90 : 3 chiffres + ex 267 = 26<sup>ème</sup> semaine 1997

2) (E) ou [e] suivi du nombre correspondant au pays d'homologation et du n° d'homologation, avec la lettre -S- pour le règlement «Bruit de roulement des pneumatiques».



3) La lettre «C» est Spécifique au pneu Camionnette, exemple :  
185/75 R 14 C 102/100 Q  
102 indice de charge par pneu en simple  
100 indice de charge par pneu en jumelé

4) Informations supplémentaires : les pneumatiques comportent sur leurs flancs, en dehors des inscriptions réglementaires, un certain nombre d'indications élémentaires, dont certaines à usage interne des manufacturiers ou propres aux traditions de certains pays. Tel «SAFETY WARNING» aux USA dont la traduction habituelle est : «avertissement de sécurité». D'importants dommages peuvent résulter d'une défaillance pneumatique provoquée par un sous gonflage, une surcharge, une mauvaise association pneu/jante (ne jamais dépasser xx ... PSI (xx ... KPa) pour positionner les talons sur la jante). Seules les personnes spécialement formées doivent démonter et monter les pneumatiques. Ces consignes sont précisées dans les carnets d'entretien des véhicules et/ou les documentations commerciales de chaque manufacturier.

# 1.5 CARACTÉRISTIQUES D'UN PNEU

Un pneu se définit par son type :

Celui-ci se caractérise par sa marque, sa dimension, sa catégorie d'utilisation, sa structure, son code de vitesse, son indice de capacité de charge.

## A - Sa dimension :

Elle se définit généralement par trois nombres.

Le 1<sup>er</sup> : grosseur nominale du boudin (exprimée le plus souvent en mm).

Le 2<sup>ème</sup> : rapport nominal section le plus souvent appelé ratio hauteur/grosseur du boudin en %. Ce pourcentage représente la série (ex. : 80-70-65-60 etc ... ).

Le 3<sup>ème</sup> : diamètre nominal de la jante sur laquelle le pneu doit être monté, exprimé le plus souvent en pouces (10-12-13-14-15-16 etc ... ), parfois en mm (340-365-390 etc...).

## B - Catégories d'utilisation :

On distingue pour les pneus «Tourisme» :

- Pneumatique ordinaire ou routier : utilisation sur route.

- Pneumatique neige (y compris 4x4) marqués M+S ou M/S ou M&S, plus éventuellement le pictogramme représentant 3 pics.

- Pneumatique à usage temporaire.



## CÔTES D'ENCOMBREMENT

Grosseur du boudin (S)

Elle correspond à la largeur de section de l'enveloppe gonflée sur jante recommandée. Ne comprend pas l'épaisseur de la nervure de protection du flanc.

Diamètre extérieur (D)

C'est le diamètre du pneu monté sur jante, gonflé et sans charge.

Rayon sous charge (R)

Le pneu étant sous charge, c'est la distance entre le plan de roulement et l'axe de rotation du pneu.

Hauteur de section (H)

Distance, le pneu étant gonflé, entre la base du talon et le centre de la bande de roulement.

Circonférence de roulement

La circonférence de roulement réelle varie selon la charge, la vitesse et le couple moteur du véhicule.

Diamètre de la jante (d)

